

Fitou sortira de l'interprofession des vins du Languedoc

Dans les tuyaux depuis plusieurs mois, la sortie définitive du CIVL de l'appellation audoise a été votée en assemblée générale par le syndicat d'appellation. Se considérant en manque de visibilité, la petite AOC va de nouveau assurer sa promotion seule. Corbières et Faugères doivent se prononcer en juin sur un retrait ou un maintien.

Par Olivier Bazalge Le 25 avril 2023

Lire plus tard 

Partage   



L'appellation Fitou s'affranchit de l'interprofession languedocienne - crédit photo : © Crédit Adobe Stock

3

4 voix pour, 20 contre, 1 abstention. Le vote opéré lors de l'assemblée générale du syndicat de l'AOC Fitou, le 13 avril dernier, a définitivement tranché en faveur du retrait de l'appellation du Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (CIVL). « *Pour que personne ne soit influencé, nous avons voté à bulletins secrets* », insiste le président du syndicat Alain Gleyzes, « *mais*

depuis que nous avons envoyé notre courrier de dénonciation des accords interprofessionnels triennaux 18 mois avant la date effective de sortie du 31 décembre 2023, la tenue de deux commissions de conciliation n'a pas permis de faire avancer nos revendications ». Le syndicat de défense du cru Fitou reproche la non-visibilité de son appellation dans la communication et la promotion des vins de l'interprofession languedocienne.

« *Le CIVL met en avant les vins du Languedoc sans laisser de places à nos appellations* », enchaîne Alain Gleyzes. Lors des rencontres de conciliation avec les représentants de l'interprofession (président, directeur, négociants, présidents d'autres ODG), Alain Gleyzes a déroulé les 5 points sur lesquels son conseil d'administration voulait voir des évolutions pour que Fitou se maintienne au sein du CIVL. « *Ils ont concédé une petite avancée sur notre demande d'orientation de la communication vers les appellations du Languedoc mais les autres points sont restés sans réponse favorable* », poursuit le président du syndicat de défense du Cru Fitou. Ne produisant que des vins rouges, les fitounais réclamaient une orientation de la communication du CIVL vers la Chine, « *qui ne consomme que des vins rouges, alors que les négociants privilégient les Etats-Unis ou le Canada* », ajuste Alain Gleyzes.

// **Pas le poids face à Languedoc**



Ils attendaient également une réorientation de la promotion vers la grande distribution, une redistribution de l'argent des cotisations plus en faveur des sections interprofessionnelles d'appellation, et un raccourcissement à 6 mois du préavis de dénonciation des accords interprofessionnels (contre 18 mois actuellement). L'appellation avait déjà quitté le CIVL en 2007, avant d'y revenir en 2012, pour profiter de sa force de frappe promotionnelle une fois les cotisations interprofessionnelles alignées avec les autres appellations. Aujourd'hui encore, l'histoire bégaye, alors qu'Alain Gleyzes et son conseil d'administration ne voient plus en quoi le CIVL accompagne la visibilité de leurs vins, qui ont obtenu le statut d'appellation communale en 2019.

« *Tous les efforts de promotion vont vers une appellation leader, Languedoc, qui dans la hiérarchie de nos appellations, était à la base une appellation socle, de repli si nos vins ne sont pas au niveau Fitou. Avec nos 35 hl/ha de moyenne, nous ne pouvons pas faire le poids face à Languedoc, nous allons donc assurer notre promotion nous-mêmes* », appuie Alain Gleyzes. Il reconnaît que *le conflit entre le collège des négociants et les metteurs en marché direct dans la gouvernance du CIVL* a ouvert la porte à ce retrait. « *Nous n'en voulons pas aux négociants d'avoir pris le parti de l'appellation Languedoc. Mais nous devons revaloriser notre AOC pour que les gens veuillent en acheter* », abonde le président de l'ODG Fitou. Egaleme nt incertaines sur la prolongation de son adhésion au CIVL, l'appellation Corbières se prononcera quant à elle lors d'un conseil d'administration programmé en juin, alors que Faugères en appellera au vote en assemblée générale début juin.

A lire aussi

COMMERCE/GESTION

Fitou doit monter en gamme

SUITE LOGIQUE

**Réintégration enclenchée des
metteurs en marché direct à
l'interprofession des vins du
Languedoc**

Fitou pour toujours

Sauf assemblée générale extraordinaire d'ici-là, l'appellation Fitou sortira donc à nouveau du giron du CIVL le 31 décembre prochain. Ayant déjà entamé sa mue depuis deux ans en faveur d'une communication plus moderne avec une agence dédiée, l'appellation engagera les cotisations de financement vers le renforcement de cette promotion. « *Fitou pour toujours* », « *cru visionnaire* », « *amoureux des éléments et du carignan* », les axes de communication sont déjà validés.

